

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Décision modificative
N°2 – Budget annexe
Activités
économiques
assujetties à la TVA
2025

N° D_143_2025 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt-cinq, le 08 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 01 décembre deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. DEYDIER, M. JEGO, M. ALBOUY, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme ADANUR représentée par M. Ertan BELEK, Mme MEUNIER représentée par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

DATE
D'AFFICHAGE

09 décembre 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

28

votants

32

~~~~~

La Ville de Montereau est amenée à effectuer sur le budget annexe « Activités Economiques assujetties à la TVA » divers transferts et ouvertures de crédits nécessaires à des ajustements budgétaires.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 01 décembre 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

- **D'EFFECTUER** sur le Budget annexe Activités Economiques assujetties à la TVA 2025 les transferts et ouvertures de crédits conformément à la Décision Modificative N° 2 annexée à la présente délibération.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

*James Chéron*

James CHÉRON